

## **Le Parc des Véhicules et des bacs rhénans (PVBR)**

Le service Parc Véhicules et Bacs Rhénans (PVBR) met à disposition et entretient la flotte de véhicules de la CeA, acquise en pleine propriété. Ce service ne couvre pas les véhicules en location longue durée (LLD), ni ceux du Parc Travaux d'Erstein.

Le PVBR prend en charge l'ensemble des dépenses d'investissement et de fonctionnement des véhicules et refacture aux services leur mise à disposition selon un barème annuel. La gestion en budget annexe dédié est nécessaire pour tenir une comptabilité analytique exhaustive. Elle permet ainsi l'exactitude et la complétude des coûts inclus au barème, notamment en ce qui concerne les charges de structure.

Le PVBR est aussi chargé de l'entretien des bacs rhénans, et il participe également à la viabilité hivernale. Enfin, il assure des formations en interne. Ces activités sont également refacturées au budget général par le biais d'un barème de tarification.

### **1. Les dépenses du budget primitif 2024**

#### **1.1. Dépenses de fonctionnement**

En fonctionnement, les montants des dépenses (salaires, sous-traitance, pièces détachées, carburants et énergies) et des recettes (locations et prestations) à prévoir pour 2024 diffèrent peu des montants inscrits au budget primitif de 2023.

Néanmoins, étant donné l'instabilité économique mondiale, il a y peu de visibilité sur les éventuelles augmentations des matières premières, qui pourraient impacter à court terme les coûts de fonctionnement, s'agissant notamment des postes carburant et énergies. Des ajustements pourraient être nécessaires en cours d'exercice.

Le redimensionnement du parc matériel des centres routiers est lancé. Les quantités de véhicules et matériels, tels que les camions ESH et les tracteurs, seront revues à la diminution. Par conséquent, les investissements pour 2024 seront également en baisse par rapport aux années précédentes.

Pour 2024, aucune augmentation du barème de facturation, n'est envisagée, il est proposé de le maintenir aux mêmes montants que 2023.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent un montant de 9 247 533,91 €.

Les dotations à l'amortissement sont de 2 M€ et un virement en recettes à la section d'investissement de 1,3 M€ est prévu.

#### **1.2. Dépenses d'investissement :**

Dans le cadre de la mise en place des ZFE sur l'EMS et la M2A d'une part, et du verdissement de la flotte d'autre part, des investissements onéreux sont à programmer dans les années à venir. Une étude sur la composition de la flotte et la gestion des véhicules de la CeA a été lancée pour 2023. Les orientations retenues, consécutives aux conclusions de cette étude, influenceront fortement les programmes d'investissement des prochaines années.

Le montant prévu dans le cadre du budget primitif 2024 est de 4 160 726,36€ € en réel et 104 000 € en ordre.

Les dépenses d'investissement prévues sont équilibrées avec les recettes d'investissement.

## 2. Les recettes du budget primitif 2024

### 2.1. Recettes de fonctionnement :

Les recettes réelles prévisionnelles de 12 494 533,91 € sont issues :

- des locations des matériels mis à disposition,
- des activités confiées au PVBR,
- et de recettes autres comprenant les cessions de véhicules, le négoce (carburant pour les matériels non intégrés à la flotte du PVBR et pièces pour les bacs rhénans) et la gestion des petits matériels à main, les auto-facturations en interne au PVBR pour la main d'œuvre affectée aux matériels reconditionnés, ainsi que des recettes diverses comme par exemple les remboursements par l'assurance des sinistres.

Les recettes relatives aux dotations aux amortissements s'élèvent à 53 000 €.

### 2.2. Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement sont constituées par les amortissements auxquels s'ajoute le fond de compensation de la TVA (FCTVA).

Le montant des recettes d'investissements d'élève à 913 726,36 € en réel et à 3 351 000 € en ordre.

En conclusion, le montant du budget primitif proposé pour l'exercice 2024 s'élève au total à 13 408 260,27 € en réel et 16 812 260,27 € en tenant compte des dépenses et recettes d'ordre, équilibré en recettes et en dépenses.

## Tableau récapitulatif des crédits de paiements (dépenses et recettes)

PARC VEHICULES				
	BP 2023	BP 2024	BP 2024 - BP 2023 en €	BP 2024 - BP 2023 en %
Dépenses de fonctionnement dont	12 817 189,31	12 547 533,91	-269 655,40	-2,10%
Réel	8 707 059,03	9 247 533,91	540 474,88	6,21%
ordre	4 110 130,28	3 300 000,00	-810 130,28	-19,71%
Dépenses d'investissement dont	5 055 939,94	4 264 726,36	-791 213,58	-15,65%
Réel	4 955 939,94	4 160 726,36	-795 213,58	-16,05%
ordre	100 000,00	104 000,00	4 000,00	4,00%
TOTAL DEPENSES dont	17 873 129,25	16 812 260,27	-1 060 868,98	-5,94%
Réel	13 662 998,97	13 408 260,27	-254 738,70	-1,86%
ordre	4 210 130,28	3 404 000,00	-806 130,28	-19,15%
Recettes de fonctionnement dont	12 817 189,31	12 547 533,91	-269 655,40	-2,10%
Réel	12 767 189,31	12 494 533,91	-272 655,40	-2,14%
ordre	50 000,00	53 000,00	3 000,00	6,00%
Recettes d'investissement dont	5 055 939,94	4 264 726,36	-791 213,58	-15,65%
Réel	895 809,66	913 726,36	17 916,70	2,00%
ordre	4 160 130,28	3 351 000,00	-809 130,28	-19,45%
TOTAL RECETTES dont	17 873 129,25	16 812 260,27	-1 060 868,98	-5,94%
Réel	13 662 998,97	13 408 260,27	-254 738,70	-1,86%
ordre	4 210 130,28	3 404 000,00	-806 130,28	-19,15%